



COMMUNE D'ANNIVIERS

M I S E S A L ' E N Q U E T E P U B L I Q U E

L'administration communale soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire déposées par :

Kévin Epiney Architectes Sàrl pour la rénovation d'une toiture, l'agrandissement d'un balcon et la construction d'un escalier extérieur, parcelle 195, propriété de Selleger Ingrid, folio 2, zone de petits chalets 0.30, située au lieu dit « Déjo Vella » à Chandolin – coordonnées 2'611'764 / 1'122'276

Grille-Manon Moreau, Camille Guy Bouscasse et Philine Manon Ada Bouscasse pour l'assainissement d'un chauffage et l'installation d'une pompe à chaleur avec unité extérieure, parcelle 1957, folio 15, zone d'habitation individuelle H40, située au lieu dit « Les Tsampetros » à St-Luc – coordonnées 2'612'001 / 1'119'134

Stendhal Annsophie et Ture pour la construction d'un garage semi-enterré et la construction d'un raccord, parcelles 215 et 216, folio 2, zone de petits chalets 0.30, situées au lieu dit « Le Coué » à Chandolin – coordonnées 2'611'705 / 1'122'235

Les dossiers peuvent être consultés durant les heures d'ouverture au bureau technique, route des Sampelèts 6 à Vissoie ainsi que dans le guichet communal de situation de l'objet mis à l'enquête.

Les oppositions seront adressées par pli recommandé à l'Administration communale, CP 46, 3961 Vissoie, dans les trente jours à partir de la présente publication.

Anniviers, le 9 septembre 2022

L'ADMINISTRATION COMMUNALE